

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1682 - 23 avril 1992 - 2,50 F

1492
* 1992

D 1682 AMÉRIQUE LATINE: MANIFESTE OECUMÉNIQUE DES ÉGLISES

La préparation du 5ème centenaire de l'évangélisation se poursuit activement. Dans un premier temps le Conseil latino-américain des Eglises (CLAI) élaborait un programme de travail à destination des Eglises protestantes du continent (cf. DIAL D 1614). Les 28 et 29 septembre 1991, à l'occasion d'une rencontre continentale à São Paulo, la proposition était élargie au Brésil à travers le Conseil national des Eglises (CONIC) dont l'Eglise catholique de ce pays est membre. Au terme de la rencontre, le manifeste et les recommandations ci-dessous étaient rendus publics.

Note DIAL

LES ÉGLISES ET LES 500 ANS

En tant que représentants officiellement désignés par les Eglises affiliées au Conseil latino-américain des Eglises (CLAI) et au Conseil national des Eglises chrétiennes du Brésil (CONIC), réunis au centre missionnaire José Allamano de São Paulo, Brésil, les 28 et 29 septembre 1991, compte tenu que l'année 1992 marquera cinq cents années de présence et de domination blanche dans le continent latino-américain,

- nous reconnaissons et confessons notre participation aux processus historiques qui ont causé la destruction des peuples habitant en premier notre continent ainsi que de leurs cultures, et qui se sont soldés par une exploitation prédatrice des ressources naturelles;
- nous constatons que les Eglises n'ont pas encore pleinement pris conscience de ce qu'a signifié leur présence et leur mission dans le passé de nos peuples, tout comme dans leur présent;
- nous refusons toute célébration des 500 ans qui ne comporterait pas une réflexion critique sur le fait de la domination qui, aujourd'hui encore, condamne à l'exclusion sociale des millions de personnes dans nos pays;
- nous faisons mémoire, dans l'action de grâce, des très nombreuses voix prophétiques qui se sont élevées hier et continuent de le faire aujourd'hui, au nom de l'Évangile et de la vie, en faveur de la justice et de la dignité humaine;
- nous sommes disposés à écouter dans l'humilité ce que l'Esprit Saint a aujourd'hui à nous dire, en particulier à travers "le cri du sang qui s'élève de la terre" (Genèse 4,10) en faveur de la vie;

- nous réaffirmons notre engagement oecuménique selon une nouvelle pratique d'évangélisation qui soit effectivement **bonne nouvelle** pour tous ceux qui sont exclus du progrès social, en particulier les nations indiennes, les Noirs, les paysans sans terre et les citadins sans sol, les enfants et les femmes;

A la lumière de ces dispositions qui sont les nôtres, nous voulons inviter nos Eglises à mettre à profit cette heure historique du 5ème Centenaire en s'engageant - conjointement avec d'autres groupes et mouvements en faveur de la vie - dans la construction d'une société sur la base de la fraternité, de la justice et du droit selon l'esprit du Royaume de Dieu.

São Paulo, le 29 septembre 1991

(Signé des représentants de la CNBB/Eglise catholique, de l'Eglise méthodiste, de l'Eglise évangélique de confession luthérienne au Brésil, de l'Eglise presbytérienne indépendante du Brésil, de l'Eglise presbytérienne unie du Brésil, de l'Eglise épiscopale anglicane du Brésil et de l'Eglise évangélique arabe.)

Recommandations générales

1. Que le CLAI et le CONIC continuent de stimuler les Eglises par la production de textes, par l'organisation de rencontres et de séminaires conjoints, particulièrement au niveau des sous-régions, pour qu'elles participent à la réflexion sur les 500 ans.

2. Que le CONIC introduise le thème des 500 ans dans les intentions de prière pour la Semaine de l'unité des chrétiens de 1992.

3. Que le CLAI soit attentif au fait que toutes ses publications sur le programme des 500 ans soient également éditées en portugais pour qu'elles soient utilisables dans nos communautés et paroisses au Brésil.

4. Que le CONIC et le CLAI/région Brésil créent une commission conjointe pour une meilleure divulgation de la réflexion critique sur les 500 ans.

5. Que les Eglises encouragent dans les communautés et les paroisses l'utilisation du "Cahier de motivation" sur le sujet et les productions du CLAI et autres.

6. Que les Eglises accordent leur soutien aux initiatives, mouvements et programmes qui entendent revivifier la mémoire et la dignité des groupes qui ont été marginalisés durant cinq cents ans: Indiens, Noirs, paysans sans terre et citadins sans sol, enfants et femmes.

7. Que les Eglises veillent à ce que leurs programmes à venir soient un meilleur reflet de leur engagement oecuménique, dans le souci de l'unité voulue par Jésus, en particulier quand il déclare à Jean: "Qui n'est pas contre nous est pour nous" (Marc 9,40).

8. Que les Eglises affiliées au CLAI et au CONIC choisissent dans chacune de leurs régions ecclésiastiques des personnes aptes à susciter la réflexion, l'échange de matériel pédagogique, les idées et les projets sur les 500 ans.

9. Que les organisations oecuméniques des différentes régions du pays organisent la réflexion critique et multiplient les brochures sur les 500 ans.

10. Que les centres de formation théologique mettent sur pied des journées ou des semaines de discussion sur ce thème à l'intention des étudiants, des laïcs et des clercs.

11. Que les périodiques des Eglises publient des informations, des articles et des études sur ce thème.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN 0399-6441